

Avis de constitution

SOCIETE « MANSA MUSA MINERALS »

Siège ABIDJAN / MARCORY-RESIDENTIEL, Lot 00, Ilot
00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/08/2024, et enregistrés au CEPICI le 20/09/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MANSA MUSA MINERALS »

Objet : - Toute activité d'exploration, de forage et d'exploitation minière ;
- L'obtention, l'aliénation et l'exploitation de toutes concessions minières;
- L'import et l'export ;
- La prise à bail, avec ou sans promesse de vente, l'achat, l'aménagement, et la transformation, la construction et la revente de tous immeubles et locaux nécessaires à l'exploitation de l'entreprise sociale ;
- et plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières, financières, juridiques ou économiques se rattachant directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes, susceptibles d'en favoriser l'extension ou le développement.

Capital 20,000,000 F CFA divisé en (2000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 2000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN / MARCORY-RESIDENTIEL, Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) Mlle EHOUMAN N'DA BADJO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-10024 du 02/10/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°59726/GTCA/RC/2024 du 02/10/2024

